

# Rapport public Parcoursup session 2023

Université Paris Cité - Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours LLCER Etudes Japonaises

## Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Université Paris Cité - Licence - Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours LLCER Etudes Japonaises	Jury par défaut	Tous les candidats	115	795	436	489	14

# Le rappel des caractéristiques de la formation

## Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

### ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention LANGUES, LITTERATURES ET CIVILISATIONS ETRANGERES ET REGIONALES (LLCER) :

\* Disposer d'un très bon niveau rédactionnel qui permette d'argumenter un raisonnement

Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

\* Disposer d'un très bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)

Cette mention, qui comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes, impose une très bonne maîtrise au niveau baccalauréat de la langue choisie.

\* Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les cultures étrangères (lectures, théâtre, cinéma, documentaires, visite de musées, voyages)

Cette mention impose en effet un réel intérêt pour l'histoire, la civilisation et la culture littéraire, linguistique et artistique en général, et en particulier celles de l'aire géographique de la langue choisie.

\* Avoir un goût prononcé pour la lecture en français et en langue étrangère

Cette formation impose en effet une appétence pour la lecture de textes littéraires en français et dans la langue choisie.

\* Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde

L'intérêt pour la discipline est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues impose également une bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

\* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LLCER, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence LLCER laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

## Attendus locaux

Il est attendu des candidat-e-s en licence Mention LANGUES, LITTERATURES ET CIVILISATIONS ETRANGERES ET REGIONALES (LLCER) JAPONAIS, les qualités suivantes :

Un intérêt marqué pour les langues

Une bonne autonomie dans le travail

De la mémoire, de la régularité, et de la rigueur.

Un très bon niveau en français

Un bon niveau en anglais et / ou dans d'autres langues étrangères

N.B. : formation ouverte aux grand-e-s débutant-e-s (aucune connaissance préalable du japonais n'est requise)

A titre d'information, le bac général et certains bacs technologiques tendent à assurer une meilleure réussite du fait de la présence plus forte des langues étrangères et du nombre important d'heures consacrées au français, aux matières littéraires et aux sciences

humaines.

\*formation sélective (toutes les candidatures ne sont pas classées)

## Conditions d'inscription

Si vous êtes candidat de nationalité étrangère, et à la fois :

- non titulaire ou ne préparant pas un baccalauréat français ou un baccalauréat européen ;
- non ressortissant de l'Union européenne (U.E.), de l'Espace économique européen (E.E.E.), de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre ;
- et que vous résidez dans un des pays disposant d'un espace Campus France à procédure Etudes en France : vous ne devez pas vous inscrire sur Parcoursup. Vous devez faire vos démarches sur le site de Campus France de votre pays de résidence : [www.nom\\_du\\_pays.campusfrance.org](http://www.nom_du_pays.campusfrance.org) (exemple : [www.maroc.campusfrance.org](http://www.maroc.campusfrance.org)).

Si vous n'êtes pas concernés par l'ensemble de ces trois conditions, notamment si vous résidez déjà en France, vous devez vous inscrire sur Parcoursup.

## Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La formation en études japonaises se compose principalement de deux volets: langue et civilisation.

L'enseignement de la langue japonaise en L1 et en L2 se fait sur la base du manuel Minna non Nihongo dont les deux volumes sont couverts au cours des deux premières années et vise le niveau B2 du CECRL ou le niveau 2 du JLPR (intermédiaire-avancé).

Le niveau attendu à la fin de la L3 correspond au niveau N2 du JLPT (niveau avancé).

L'apprentissage linguistique s'accompagne de l'étude approfondie de la civilisation et de la société japonaises contemporaines, mais aussi anciennes, ainsi que d'une ouverture régionale vers les autres civilisations de l'Asie orientale. Une partie des cours disciplinaires est accompagnée de séances de travaux dirigés. Les étudiant·e·s sont amené·e·s à réaliser des travaux de rédaction tels que le commentaire de textes ou la dissertation. Il s'agit à la fois d'une initiation aux différentes disciplines des sciences humaines et sociales et d'un entraînement à l'approfondissement et à la rédaction d'une réflexion argumentée.

Il est possible d'effectuer la L2 ou la L3 au Japon dans le cadre d'un des nombreux programmes d'échanges universitaire.

Possibilité de suivre en L1 et en L2 des enseignements complémentaires de linguistique donnant accès en L3 à une mineure « Français langue étrangère » (pour les étudiant-e-s ayant le projet d'enseigner le français à l'étranger).

# Les modalités d'examen des vœux

## Les modalités d'examen des vœux

La commission a utilisé un algorithme calculant une moyenne pondérée prenant en compte en particulier les notes du bac de français et celles du contrôle continu en histoire-géographie, anglais et autres langues. D'autres matières sont prises en compte dans le calcul en fonction des sections/options du baccalauréat.

La commission a également étudié les projets motivés envoyés par les candidats et leur a attribué une note qui a été intégrée dans le calcul de la moyenne.

## Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

# Enseignements de la session et conseils aux candidats

## Enseignements de la session et conseils aux candidats

Les candidat·e·s qui souhaitent démontrer leur motivation sont invité·e·s à donner des arguments individuels concrets et précis : apprentissage du japonais (dans un cadre scolaire, associatif, en autodidacte avec un manuel ou une application...), participation à des événements culturels en lien avec le Japon, intérêt pour des œuvres culturelles ou artistes japonais, projets réalisés ou à venir en lien avec le Japon... Plus la lettre donne une idée précise des activités et projets du·de la candidat·e en lien avec le Japon, plus elle est convaincante.

Les candidat·e·s doivent également mettre en avant la cohérence entre leur projet et la formation proposée et montrer leur compréhension de l'offre de formation (en langue ET civilisation: la LLCER n'est pas une école de langue et des matières comment l'histoire, les sciences sociales et la littérature y occupent une place très importante).

# Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	bacheliers de l'année	Pour les néo-bacheliers, des bulletins de terminale et de première, avec une attention aux notes et appréciations dans les disciplines littéraires (français, histoire-géographie), linguistiques mais aussi scientifiques. On sera également attentif aux résultats dans les spécialités, mathématiques, histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques, langues, littératures et cultures étrangères et régionales, langue et culture de l'Antiquité (latin ou grec), sciences économiques et sociales. Avoir suivi une combinaison de ces différentes spécialités constitue un point d'appréciation positif, mais n'est pas un prérequis.	Pour les néo-bacheliers, des bulletins de terminale et de première, avec une attention aux notes et appréciations dans les disciplines littéraires (français, histoire-géographie), linguistiques mais aussi scientifiques. On sera également attentif aux résultats dans les spécialités, mathématiques, histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques, langues, littératures et cultures étrangères et régionales, langue et culture de l'Antiquité (latin ou grec), sciences économiques et sociales. Avoir suivi une combinaison de ces différentes spécialités constitue un point d'appréciation positif, mais n'est pas un prérequis.	Essentiel
	bacs antérieurs	Pour les candidats en réorientation, on prendra en compte les notes du baccalauréat ou équivalent (DAEU), et les résultats du supérieur, en particulier ceux en lien avec la formation (notes en langues, notamment langues de l'Asie)	Pour les candidats en réorientation, on prendra en compte les notes du baccalauréat ou équivalent (DAEU), et les résultats du supérieur, en particulier ceux en lien avec la formation (notes en langues, notamment langues de l'Asie)	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Champ libre

Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation.	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation.	Champ libre
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	projet de formation	cohérence du choix d'orientation avec le projet motivé	- activités et projets en lien avec la langue et la culture japonaise - connaissance de l'offre de formation proposée - adéquation entre le projet d'études / projet professionnel et la formation	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation.	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation.	Champ libre

**Signature :**

Edouard KAMINSKI,  
Président de l'établissement Université Paris Cité